

Le rôle de la prosodie dans le repérage des unités textuelles minimales¹

Anne Catherine Simon
Département d'Études romanes
FNRS – Université catholique de Louvain
<Simon@rom.ucl.ac.be>

1. Introduction

L'approche modulaire d'analyse du discours envisage désormais le rôle de la prosodie dans l'organisation des discours oraux ; plusieurs « scénarios » ont été proposés pour régler l'insertion d'un module ou d'une forme d'organisation prosodique dans l'architecture générale du modèle (Auchlin & Ferrari 1994, Grobet 1997, Auchlin 1998, Roulet et al. 2001 : chapitre 8). Dans cet article, je me propose plus précisément de rendre compte des interrelations entre la segmentation du discours en unités prosodiques et sa segmentation en unités communicatives minimales. En d'autres termes, j'aimerais évaluer la contribution de la structure prosodique du discours au repérage des actes textuels, principalement pour une série de constructions au statut discursif instable, oscillant entre micro- et macrosyntaxe, entre structure syntaxique et textuelle (Berrendonner 1990, Roulet à paraître).

L'idée que je continue d'approfondir est la suivante² : la sphère d'organisation prosodique fonctionne tantôt « en phase » avec d'autres sphères (congruence entre les frontières des sphères concernées), tantôt elle est décalée par rapport à celles-ci. Je chercherai à cerner les effets produits, au plan textuel, par le jeu des congruences et des déphasages entre les plans d'organisation prosodique, syntaxique et informationnel.

Mais avant d'aborder les interrelations entre les unités prosodiques et textuelles du discours, il convient de préciser brièvement les unités prosodiques que je considère pertinentes pour l'analyse (§ 1.1), ainsi que

¹ Certains exemples, signalés par le symbole ♪, sont accompagnés de documents audio, qui peuvent être consultés sur la page des *Cahiers de linguistique française*, accessible depuis la page du Département de linguistique de l'Université de Genève : <http://www.unige.ch/lettres/linge/>, rubrique « Publications ».

² Cette hypothèse est due à Auchlin. Elle a été exposée dans Simon & Auchlin (2001) et on trouve une idée comparable dans Lacheret-Dujour & Victorri (à paraître).

les problèmes posés par la segmentation du discours oral en unités textuelles minimales – les actes (§ 1.2).

1.1. Unités prosodiques

Pour la transcription et la segmentation prosodique du discours, j'adopte le modèle descriptif de l'intonation du français développé par Mertens (1987, 1993, 1997), qui propose de structurer la chaîne parlée à partir d'un découpage syllabique, en distinguant trois positions où peuvent apparaître différents tons³ : « la position de l'accent final (AF), celle de l'accent initial (AI) et celle d'une séquence de syllabes non accentuées (NA) » (Mertens 1997 : 30).

L'unité prosodique minimale est le **groupe intonatif** (GI), qui se définit comme une séquence comportant une syllabe accentuée (AF), éventuellement précédée d'une ou de plusieurs syllabes inaccentuées. Cette structure minimale du groupe intonatif peut s'enrichir de deux éléments :

- un accent initial (AI), produit « pour délimiter une partie de l'énoncé à l'intérieur du GI, en marquant le début de cette partie, soit sa frontière gauche » (Mertens 1997 : 42) ;
- un appendice prosodique, composé d'une suite de syllabes inaccentuées de niveau infra-bas (ou éventuellement de niveau haut), peut apparaître directement après l'AF.

Les GI se regroupent eux-mêmes en **paquets** et ce regroupement suit un mécanisme décrit par la *règle de dominance* : « Selon cette règle, un GI se regroupe avec le GI suivant si le ton final associé au dernier GI domine celui du premier ; dans le cas contraire on obtient deux entités juxtaposées » (Mertens 1997 : 31). À chaque ton correspond une frontière intonative d'un certain degré :

Les rapports entre ces frontières sont donnés par la hiérarchie des tons. Celle-ci suit l'échelle de hauteur (le degré augmente avec le niveau de hauteur), à l'exception du niveau B- qui subordonne tous les autres. Le même principe s'applique aux intervalles mineurs : ainsi, /B domine B, B domine \B, etc. Pour les tons dynamiques (variations intrasyllabiques), le degré du ton

³ Les tons utilisés pour la transcription sont les suivants : suraigu (H+), haut (H), bas (B) et infra-bas (B-). Un intervalle majeur (environ 5 demi-tons) sépare chacune de ces catégories. Les intervalles mineurs sont notés par un rehaussement ou un abaissement par rapport au ton qui précède (par ex. /B ou \B). Ces catégories tonales ne correspondent pas à des valeurs absolues mais aux intervalles relatifs qui séparent les tons successifs, le tout pris relativement à la gamme tonale (tessiture) du locuteur.

correspond à celui de la partie hiérarchiquement dominante à l'intérieur de la syllabe. (Mertens 1997 : 31)

J'aimerais justifier le choix de ce modèle en le comparant brièvement à deux autres modes de transcription et de segmentation prosodique : l'approche interactionnelle et la théorie phonologique de la prosodie.

L'unité prosodique retenue par l'approche interactionnelle de la prosodie est le **contour intonatif**, défini initialement par Selting (1987) et largement diffusé dans les travaux issus de ce courant (Couper-Kuhlen & Selting 1996, Auer 1996). Le contour intonatif et la rythmicité forment les deux catégories intonatives globales :

Global categories are cohesive series of accents as defined by the two criteria of rhythmicality and/or pitch contour (*gestalt*) properties. Descriptive parameters are here the direction and height of intonation contours : contours can be globally falling, rising, or staying level ; they can furthermore be realized on high, middle, or low tone level. (Selting 1987 : 781)

Ainsi, un changement significatif du rythme ou de la mélodie permet de délimiter une unité globale : une accélération ou un ralentissement du tempo, de même qu'un changement global de hauteur ou de pente, signalent une « interruption » d'un mouvement prosodique en cours et, par là, la clôture de ce mouvement rétrospectivement considéré comme un contour intonatif.

Pour caractériser les unités prosodiques du français, je ne pense pas qu'il soit judicieux d'adopter la notion de contour intonatif, principalement à cause de la différence entre les systèmes accentuels de l'anglais et du français. En anglais, langue à accent libre, on perçoit les unités comme s'organisant autour d'un **noyau accentuel**. En français, langue à accent fixe et à accent de groupe, on perçoit plus nettement la présence de **frontières intonatives**, qui se réalisent à chaque apparition d'un accent final. Ainsi, l'approche interactionnelle de la prosodie considère les unités prosodiques en tant que mouvements mélodiques et rythmiques montrant une certaine continuité⁴, alors qu'en français il semble qu'on ait affaire à des unités marquées par des frontières de différents niveaux, qui se regroupent elles-mêmes en paquets plus ou moins importants.

Je reconnais néanmoins la pertinence de la conception interactionnelle du contour intonatif (continuité ou rupture rythmique et mélodique) pour l'étude des pauses d'hésitation ou des interruptions momentanées (Grobet 1997 : 91-94). Dans ce cas précis, la notion de contour, par sa plasticité,

⁴ Continuité marquée par la pente régulière de la hauteur des tons portés par les syllabes accentuées, par la régularité du tempo, par la hauteur globale du contour intonatif, etc.

permet de rendre compte de l'intégration de troubles dus à des hésitations ou à des corrections en une unité cohésive. Pourtant, pour le français, il sera préférable de fonder la segmentation en unités prosodiques sur la prééminence des accents finals, tout en n'omettant pas les ouvertures d'unités signalées par les attaques (réinitialisation ou accents initiaux, cfr Grobet & Auchlin, et Grobet & Simon, ici-même).

Un autre mode de segmentation prosodique est représenté par la théorie de Selkirk (1984), reprise par Nespor & Vogel (1986). Il s'agit avant tout d'une théorie du **lien entre la syntaxe et la phonologie**, dont l'apport essentiel est la structuration en constituants prosodiques. Le module syntaxique produit, en output, une hiérarchie de constituants prosodiques. Le constituant supérieur est l'énoncé phonologique ; il est composé de syntagmes intonatifs, eux-mêmes constitués de syntagmes phonologiques. Comme l'explique Rossi,

Une chaîne forme un constituant s'il existe des règles phonologiques qui ont précisément cette chaîne comme domaine. L'énoncé phonologique est en correspondance biunivoque avec la syntaxe : il est dominé par un seul nœud syntaxique et se termine par une intonation conclusive de fin de 'phrase'. Le syntagme intonatif (*intonational phrase*), qui est l'unité de base de la théorie phonologique linéaire de l'intonation, est indépendant de la syntaxe ; il représente une unité de sens (*Sense Unit Condition* ou SUC) ; selon Pierrehumbert, il est défini par la présence de propriétés accentuelles et intonatives précises : au moins un accent de hauteur (*pitch accent*), un ton de groupe et un ton de frontière. (Rossi 1999 : 41-42)

Cette conception de l'énoncé phonologique repose sur une dépendance stricte des frontières prosodiques par rapport aux structures syntaxiques ; or cette dépendance est largement démentie⁵. En outre, dans la mesure où la réalisation phonétique concrète des unités phonologiques peut varier, leur reconnaissance pratique est problématique⁶.

Aux notions de contour intonatif ou de syntagme intonatif je préfère celles de groupe intonatif et de regroupement de GI en paquets. Je propose donc de considérer comme pertinentes les différentes **frontières intonatives** suivantes :

⁵ Voir l'énoncé (32) ci-dessous, où une frontière prosodique maximale dissocie deux éléments pourtant unis par une relation syntaxique de rection.

⁶ Voir Auchlin & Ferrari (1994 : 206). Le syntagme intonatif, tel qu'il est décrit par ces auteurs, correspond tantôt au groupe intonatif (« présence d'une syllabe accentuée qui [...] porte le contour seule », p. 191), tantôt au paquet de GI (syllabe accentuée « qui entre dans un contraste avec une (ou plusieurs) autre(s) syllabe(s) accentuée(s) », p. 191).

- la frontière **maximale**, qui délimite l'unité intonative maximale, est marquée par une syllabe accentuée portant un ton infra-bas (B-B-) qui a pour effet structurant de regrouper tous les GI qui précèdent depuis la dernière frontière maximale ;
- les syllabes accentuées portant un ton haut ou supérieur, qu'il soit statique ou dynamique (HH, BH, /HH, etc.), introduisent des frontières intonatives **majeures** ;
- les tons de niveau bas (BB, /BB, \BB) constituent des frontières **mineures** marquant la **cohésion** interne des unités plutôt que leurs limites ;
- le statut du **ton H/H** est complexe : tantôt frontière majeure (dans un énoncé à modalité assertive), tantôt frontière maximale (dans un énoncé à modalité interrogative⁷) ;
- il faut aussi souligner la particularité du **ton HB**, qui a une fonction de **focalisation** plutôt que d'introduction d'une frontière majeure (Mertens 1997 : 39-40 ; Rossi 1999 : 116 sq. ; Simon 2000 : 68).

Les exemples provenant de corpus oraux que j'ai transcrits⁸ suivent les conventions de Mertens (1987), dans une présentation se voulant plus maniable ; les exemples empruntés à d'autres auteurs sont généralement donnés dans la transcription d'origine. Les conventions de transcription sont les suivantes : les lettres minuscules placées en exposant indiquent la hauteur tonale des syllabes inaccentuées ; les majuscules redoublées indiquent la hauteur tonale des syllabes accentuées en position d'accent final (frontière de GI) et les majuscules simples placées à l'initiale des mots indiquent la hauteur tonale des accents initiaux. Les pauses sont notées # ou ## en fonction de leur longueur, et les incises prosodiques sont encadrées par un couple de flèches ↓ ... ↑ signalant le décrochage de registre.

- (1) ^balors à^h/h partir^{HB} ^bde ce^b billet^{BH} # j'^bai ^bconstruit^{HH} # ↓ ^bpar la suite^{\BB} ↑ #
^Htout ^bun poème^{\BB} ♪ corpus Wouters)

1.2. Unités textuelles minimales : les actes

Le problème de la définition de l'acte, et surtout des critères qui permettent son repérage concret, est loin d'être réglé. Dans les dernières publications

⁷ Ce qui explique qu'on puisse trouver, dans les transcriptions proposées par Roulet & al. 2001), des intonèmes conclusifs de ce type : //.

⁸ Il s'agit d'interviews radiophoniques dialoguées (Luchini, Ancion, Wouters) et de conversations informelles (ULAB), qui sont intégrées à la banque de données textuelles orales VALIBEL : <http://valibel.fltr.ucl.ac.be/Val-banque.html>

abordant la question des unités hiérarchiques (Roulet et al. 2001, Roulet à paraître), l'acte est défini à partir de critères cognitifs, liés à son rôle d'unité minimale à fonction communicative dans le processus de négociation sous-jacent à toute interaction et dont la structure hiérarchique n'est que la face émergente. Chaque acte est conçu comme modifiant l'état de la mémoire discursive⁹ (M). Roulet (à paraître) adopte la proposition de Berrendonner (1990) et définit l'acte « à partir de son enregistrement, potentiel ou effectif, en mémoire discursive ».

Si l'on accepte ce postulat, il faut définir la **complétude** propre à l'acte, qui autorise son stockage et l'introduction d'une modification dans l'état partagé de M. La notion de complétude renvoie en fait au phénomène psycholinguistique des « pas de progression » dans l'interprétation, et donc aux facteurs qui font qu'un segment va être jugé suffisamment « complet » pour être mis en mémoire et servir d'information support sur laquelle la suite du discours est susceptible d'enchaîner par pointage. La solution actuelle consiste à définir l'acte comme :

unité textuelle délimitée par un passage en mémoire discursive attesté par la possibilité de remplacer un pronom par une expression définie ou, à défaut, par une marque de complétude (intonème conclusif ou point). (Roulet à paraître)

Dès lors que le test de substitution d'une reprise pronominale par une expression définie sans perte du lien associatif entre les deux items n'est pas applicable, comme dans (2), c'est la présence d'une frontière prosodique maximale (B-B-) qui signale la réalisation de deux actes (voir Grobet 2000 : 89 pour d'autres exemples) :

(2) et cette connaissance se fait écraser^{B-B-} # # ^b par un bus^{B-B-} (♩ corpus Ancion)

Le test de reprise anaphorique pour évaluer la passage par M a fait l'objet de plusieurs critiques, qui mettent sérieusement en cause son efficacité : souvent, il n'est tout simplement pas applicable (voir note 20),

⁹ La mémoire discursive représente l'état du savoir partagé entre les locuteurs, étant entendu que « la fonction principale de l'action discursive, qu'elle soit monologique ou dialogale, est de construire publiquement et coopérativement une certaine représentation de l'univers » (Apothéloz & Zay 1999 : 12). La construction de cette représentation partagée « consiste en la mise en oeuvre de schèmes d'actions discursives » (p. 13). Chaque schème se présente comme un programme d'actions visant à introduire une modification dans cette représentation et les actions qui constituent un schème coïncident, en principe, avec des actes. Le terme de *mémoire discursive* n'est sans doute pas bien choisi, eu égard aux interférences possibles avec les notions de mémoire à court terme, etc. relevant de la psycholinguistique. Certains auteurs y préfèrent la dénomination de *modèle du monde* (Apothéloz & Zay 1999).

auquel cas les unités textuelles peuvent être plus petites que la proposition ; en outre, une relation de pointage peut s'établir entre le sujet et le verbe d'une unité réactionnelle, ce qui remet en question la distinction de niveau entre les relations syntaxiques (de réaction) et textuelles (de pointage) – la relation de pointage n'étant alors pas décisive (Grobet 2000 : 89, citant Berrendonner & Reichler-Béguelin 1995). Les limites des critères syntaxiques pour la délimitation des unités minimales incitent à considérer d'autres indices, comme la structure prosodique.

Ma position quant au rôle de la prosodie pour la définition des unités textuelles se situe entre deux pôles très marqués :

- l'hypothèse d'une structure hiérarchique totalement indépendante de sa réalisation prosodique, qui mène au paradoxe suivant : « si la segmentation en actes discursifs n'est pas constitutivement déterminée par la prosodie, alors le module hiérarchique doit calculer l'ensemble des segmentations possibles et leurs combinaisons virtuelles » (Auchlin & Ferrari 1994 : 210), tâche insensée et qui nie le caractère réalisé (« ayant eu lieu ») des discours analysés ;
- l'hypothèse inverse d'une congruence complète entre la structure prosodique et la structure hiérarchique : les frontières prosodiques seraient synchronisées avec les unités textuelles.

Cette deuxième hypothèse, outre qu'elle produit du déchet, est contraire à l'idée défendue ici, selon laquelle la prosodie peut se mettre en phase avec *différentes* sphères d'organisation du discours, de manière variable par rapport aux besoins communicatifs.

2. Un ou deux actes ? La contribution de la prosodie

Dans la plupart des cas, il est vrai que la segmentation en actes ne pose pas de réel problème. Pourtant, une série de constructions résistent à une analyse univoque en une ou deux unités minimales (Berrendonner 1990 ; Auchlin & Ferrari 1994 ; Selting 1996 : 360 ; Mertens et al. à paraître) :

il existe en effet une famille de variations qui portent spécifiquement sur le rang auquel sont assignées certaines configurations discursives : celles-ci hésitent entre deux statuts, celui de période binaire et celui de proposition disloquée. Ce type de métanalyse n'affecte pas seulement les structures étudiées supra¹⁰, mais sans doute, de façon générale, tous les segments qui sont prosodiquement « détachés », bien qu'ils n'aient pas la forme canonique d'une proposition complète. (Berrendonner 1990 : 35)

¹⁰ Les phrases segmentées et les propositions relatives.

Selon Berrendonner, ce sont tous les **segments prosodiquement détachés** qui peuvent faire l'objet d'une double interprétation (comme construction syntaxique ou textuelle). J'aimerais appliquer cette idée à l'analyse textuelle de trois types de constructions précises : les segmentées à gauche, les expansions à droite et les cas d'enchâssement d'une unité textuelle binaire à l'intérieur d'une unité de rection.

2.1. Les constructions segmentées à gauche

Cette appellation rassemble une série de constructions caractérisées par l'extraposition à gauche d'un constituant, et qui se distinguent au moyen de plusieurs critères : syntaxiques (lien rectionnel entre le constituant détaché et la construction verbale ; présence ou non d'une préposition devant l'élément détaché ; présence et nature d'un élément de rappel dans la proposition, Fradin 1990) ; prosodiques (configuration intonative) ; et informationnels (statut thématique et informationnel de l'élément détaché).

Ces critères délimitent une vaste classe de constructions que je n'examinerai pas en détail. Il suffit, pour la question de l'analyse en unités minimales, de poser une distinction entre les topicalisées d'une part et les autres constructions segmentées d'autre part. Cette distinction concerne le statut de l'élément détaché.

Dans les **topicalisées**, « l'élément détaché [...] joue un rôle argumental » et « l'élément de rappel [...] est une position vide » (Fradin 1990 : 13) ; en d'autres termes, le lien entre l'élément détaché (complément antéposé) et le noyau verbal est micro-syntaxique, puisque cet élément est directement régi par le verbe, comme dans (3) (les crochets droits indiquent la segmentation en actes) :

- (3) [*de ces carences nous aurons à rendre compte*] (In : Sabio 1992 : 33)

Par contre, dans les **segmentées proprement dites**, l'élément détaché n'est pas construit par le verbe, et la place de rection verbale est remplie par une forme de rappel (pronominale ou lexicale) ou par un élément vide. Les différentes segmentées se distinguent par la présence et la nature de la reprise interne. L'élément de rappel peut être constitué par un pronom, comme dans (4), par un syntagme nominal plein (anaphore fidèle ou non), comme dans (5), ou par une position vide (6) :

- (4) bon tu vois en rénové [*les gens*] [tu *les rencontres*] mais tu les revois tous les jours (♫ corpus ULAB1)
- (5) [ah ben *la Seine* / euh] [*les quais* les quais maintenant sont canalisés /] vous savez \ (In : Berrendonner 1990 : 30)

- (6) L1 mais c'est Louvain-la-Neuve aussi hein / [*Louvain-la-Neuve*] [tu sors n'importe où] et
 L0 ouais et tu rencontres toujours quelqu'un (♫ corpus ULAB1)

Dans les exemples (4) à (6), l'élément détaché n'entretient aucune relation syntaxique avec le noyau propositionnel, le lien entre les deux segments étant uniquement textuel (relation subordonnée d'à propos ou de cadre par rapport au reste de l'énoncé ; cfr Grobet 2000). Ce type de constructions correspond aux **associés** décrits par le GARS, qui, d'un point de vue macrosyntaxique, sont préfixés au noyau (Blanche-Benveniste et al. 1990 : 77-80).

Reste le cas des compléments d'objets directs disloqués à gauche, comme (7). En l'absence de préposition, il est difficile de savoir si ces compléments sont régis par le verbe ou non. Ils sont donc passibles d'une double analyse, comme topicalisée ou comme segmentée à gauche sans élément de rappel. Les verbes qui acceptent cette double construction sont assez rares (voir Fónagy 1985).

- (7) Los Angeles je connais (In : Sabio 1992 : 50)

Ces quelques exemples permettent de cerner les critères syntaxiques différenciant les constructions impliquant une segmentation à gauche¹¹. Mais ce phénomène ne doit pas seulement être saisi au niveau syntaxique : des critères prosodiques et thématico-informationnels entrent également en ligne de compte. Ce qui est intéressant à remarquer, c'est que les contraintes pesant sur la réalisation **prosodique** de ces structures ne suivent pas exactement la distinction syntaxique exposée ci-dessus. Deux profils prosodiques sont possibles pour les segmentées à gauche :

- frontière majeure : l'élément détaché forme un GI (groupe intonatif) marqué par une frontière majeure (de niveau HH, BH, /HH) et le reste de l'énoncé se clôture par une chute de F0 au niveau infra-bas¹² ; ce

¹¹ On peut encore mentionner, à côté des topicalisées et des segmentées, une troisième construction : la construction à « double marquage ». Elle se distingue de la topicalisée par le fait que la réaction du verbe est doublement instanciée, par l'élément détaché et par une reprise pronominale interne, tous deux marqués casuellement (Blanche-Benveniste et al. 1990 : 80) ; il s'agit d'une construction composite, associant des propriétés de la structure topicalisée et de la segmentée binaire. Bien que souvent mentionnés, il me semble que les cas de double marquage avec un élément antéposé sont excessivement rares ; cette configuration se rencontre plutôt avec un complément postposé au verbe : *je ne vous en ai pas parlé du quartier d'isolement* (Blanche-Benveniste et al. 1990 : 80). Pour cette raison, je n'analyse pas ces constructions ici.

¹² Certains auteurs considèrent la présence d'une pause ou d'une micro-pause entre les deux parties de l'énoncé comme déterminante. À ce propos, j'adopterai la position de

schéma est inversé pour les énoncés à modalité interrogative (Sabio 1992 : 36, Rossi 1999 : 73-75) :

- (8) (de) ce film je n'(en)ai pas entendu parler
 b....b HH b.....b /BB \b.....b B-B-
- (8') (de) ce film tu (en) as entendu parler ?
 b....b /BB b.....b /BB h /HH

– accent de focalisation : l'élément détaché forme un GI marqué par une frontière maximale (ton HB- à valeur focalisante) suivi d'un contour d'appendice (niveau infra-bas) sur le reste de l'énoncé :

- (9) (de) ce film je n'(en) ai pas entendu parler
 b....b HB- b-.....b-

L'interprétation attachée à chacun de ces profils prosodiques nous amène à considérer les critères relevant de la structure **informationnelle** (Grobet 2000 : 255-268). Le premier profil marque le constituant disloqué comme étant le topique de l'énoncé (ce dont on parle), le deuxième segment constituant le propos (l'information activée). Quant au second profil, il inverse l'interprétation en topique/propos. Il apparaît donc qu'aux niveaux prosodique et informationnel de l'analyse, la distinction syntaxique entre topicalisée et segmentée n'est pas toujours pertinente¹³.

Si l'on revient maintenant à la question des unités minimales, force est de constater que c'est précisément cette distinction **syntactique** – et ses retombées pragmatiques en terme de stockage en mémoire discursive (cfr 1.2) – qui a conduit la plupart des auteurs à considérer que les topicalisées réalisent une seule unité minimale, alors que les autres segmentées réalisent deux unités minimales. Voir les exemples donnés par Berrendonner (1990) ou par Roulet (à paraître) :

- (10) de ce film, je n'ai pas entendu parler (rection, une clause)
 (11) ce film, je n'en ai pas entendu parler (pas de rection, deux clauses)

Mertens (1987), selon qui la pause peut être un des corrélats phonétiques d'une syllabe accentuée en position d'accent final. Si pause il y a, je la relie plutôt à la présence d'une syllabe accentuée qu'à celle d'un élément disloqué à gauche. Pour moi, la pause n'est donc pas définitoire du profil prosodique des constructions segmentées. Notons que Blasco-Dulbecco (1999 : 44-46) considère le critère prosodique trop fragile pour qu'on puisse l'utiliser.

¹³ La référence au niveau informationnel m'a permis de montrer certaines limites des critères syntaxiques. Bien sûr, le fait d'identifier les topicalisées aux autres segmentées, du point de vue de leur fonctionnement informationnel, est critiquable (voir Blasco-Dulbecco 1999 : 64-65). Mon objectif est de tenir compte simultanément des spécificités syntaxiques, informationnelles et prosodiques des différentes constructions.

J'aimerais proposer une autre hypothèse, basée sur les critères prosodiques et informationnels, selon laquelle les topicalisées peuvent aussi, *sous certaines conditions*, s'analyser en deux actes (figure 1) :

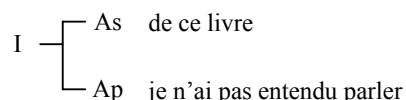


Figure 1 : analyse hiérarchique des constructions topicalisées

L'analyse des contraintes pesant sur la réalisation prosodique des topicalisées va nous permettre d'étoffer cette hypothèse. En effet, on observe que les deux profils prosodiques ne sont pas réalisables identiquement pour tous les types de segmentées. Les segmentées à proprement parler, où l'élément détaché est « associé » au verbe, acceptent indifféremment les deux profils prosodiques, comme (6) et (12) :

- (6) Louvain-la-Neuve^{HH} tu sors n'importe où et...^{B-B-} (♩ corpus ULAB1)
 (6') Louvain-la-Neuve^{HB- b-} tu sors n'importe où et...^{b-} (ex. modifié)
 (12) la peinture^{HH} je n'avais jamais au commencement pensé en vivre^{B-B-}
 (In : Apothéloz & Zay 1999 : 14, profil prosodique ajouté)
 (12') la peinture^{HB- b-} je n'avais jamais au commencement pensé en vivre^{b-}

Par contre, les topicalisées acceptent aisément le second profil prosodique mais elles n'acceptent le premier (avec une frontière majeure isolant l'élément détaché du reste de la construction verbale) que sous certaines conditions. Dans les exemples suivants, l'élément détaché peut-être un complément valenciel ou un complément rectionnel du verbe¹⁴ :

- (13) à la privation de liberté^{HH} il ajoute la calomnie^{B-B-} (In : Sabio 1995 : 129)
 (13') à la privation de liberté^{HB- b-} il ajoute la calomnie^{b-}
 (14) alors à partir de ce billet^{BH} # j'ai^b construit^{HH} tout^b un poème^{\BB}
 (♩ corpus Wouters)
 (14') alors à partir de ce billet^{HB- b-} j'ai construit tout un poème^{b-} (exemple modifié)
 (15) deux francs^{HB- b-} il me doit^{b-} (In : Sabio 1992)
 (15') *deux francs^{HH} il me doit^{B-B-}

¹⁴ L'approche syntaxique développée par le GARS (Blanche-Benveniste et al. 1990) distingue les compléments rectionnels des compléments valenciels : « Nous appelons 'rection', au sens large, l'ensemble des éléments qui sont régis par un verbe [...]. Nous appelons 'éléments de valence' les éléments qui servent à caractériser le sens et la construction minimale du verbe. La valence est entendue comme la sous-partie de la rection, nécessaire à cette caractérisation. » (Blanche-Benveniste et al. 1990 : 44-45). Les **associés** sont des éléments qui ont parfois l'apparence de compléments régis par le verbe, mais qui n'en sont pas (id., 77).

Qu'est-ce qui justifie une telle différence de fonctionnement parmi les structures topicalisées ? Une analyse approfondie (Sabio 1992, 1995) fait apparaître que les compléments antéposés se divisent en deux catégories hétérogènes, l'une étant extérieure à la construction verbale, et l'autre intérieure à celle-ci. Tous les compléments antéposés acceptent la réalisation intérieure, marquée par le second profil prosodique (HB- b...b-), mais seule une sous-partie de ceux-ci accepte la construction extérieure à la construction verbale, signalée par la présence d'une frontière majeure après l'élément détaché. En effet, dans la zone « extérieure » à la construction verbale, le complément antéposé fonctionne davantage comme un associé que comme un élément réactionnel ou valenciel construit par le verbe (Sabio 1992). La réalisation extérieure, avec une frontière prosodique majeure, est largement attestée pour les constructions suivantes (Sabio 1995 : 150) :

- les éléments de simple réaction (locatifs, temporels, compléments de manière) sous forme non clitique :

(16) ^bdans la ^{/b}doublure^{HH} ^bplutôt que de ^ble lire^{HH} # ^bil le^b # ^{/B}tâtait^{H+H+} ^hsans doute^h (♫ corpus Wouters)

- les valences proportionnelles à *en* :

(17) *de cela*^{HH} on aura tout le temps de reparler ce soir^{B-B-} (In : Sabio 1995 : 127)

- les valences proportionnelles à *lui/y* des verbes du type *je lui dis / je l'y ajoute* :

(18) *à Marie*^{HH} il a raconté tout ça^{B-B-} (In : Auchlin & Ferrari 1994 : 204)

- la valence des verbes du type *aimer* et *connaître* :

(7) *Los Angeles*^{HH} je connais^{B-B-}

Il faut noter que la construction extérieure de l'objet des verbes transitifs et celle des valences locatives n'est attestée que si elle est « 'compensée' par la modalisation interne du noyau [verbal] » (Sabio 1995 : 151). Par exemple dans (19), la construction extérieure de *à Paris* est peu recevable, tandis qu'elle l'est dans (19'), où la construction verbale est modalisée¹⁵ :

(19) ? *à Paris*^{HH} j'*habite*^{B-B-}

(19') *à Paris*^{HH} j'*aimerais habiter*^{B-B-}

Enfin, la construction extérieure de compléments antéposés a certaines conséquences :

¹⁵ Sous la notion de modalisation, Sabio regroupe des phénomènes très divers : particule négative, forme interrogative, adverbess ou verbes à valeur modalisante (*volontiers, peut-être ; croire que, dire que*).

- la construction extérieure soustrait le complément antéposé à toute modalité verbale (affirmative, négative, restrictive ou contrastive) (Sabio 1995 : 139). Ainsi, dans (20), *à son père* est extrait de la portée de la négation, ce qui se vérifie par l'impossibilité du contraste (20')

(20) à son père^{HH} il ne racontait pas les choses tristes^{B-B-} (In : Sabio 1995 : 139)

(20') *à son père^{HH} il ne racontait pas les choses tristes *mais à sa mère*

- la construction extérieure empêche le complément de s'adjoindre une modalité (Sabio 1995 : 143) :

(20'') *pas à son père^{HH} il racontait les choses tristes^{B-B-}

- la construction extérieure provoque une saisie non individualisante (généralisante) du complément antéposé. Dans (21), *Rodin* fait référence à l'œuvre et non à la personne :

(21) Rodin^{HH} on n'aimait pas du tout^{B-B-} (In : Sabio 1992 : 49)

Pour résumer, on dira que la **construction extérieure** d'un complément **l'autonomise partiellement par rapport au noyau verbal**. Cette indépendance est très clairement marquée au niveau prosodique, puisque le constituant extérieur forme un GI autonome :

Si l'élément disloqué apparaît en premier, il reçoit un ton à frontière majeure [...]. Il est impossible de le regrouper avec un GI suivant autre que la phrase complète : l'élément disloqué forme un îlot ; son regroupement est bloqué. (Mertens et al. à paraître : 16)

En conséquence, la construction extérieure produit un déphasage entre la dépendance syntaxique des compléments antéposés et leur autonomie textuelle, et elle leur confère un statut de *préfixe* au noyau verbal :

étant d'une part situés hors du domaine d'incidence modale, et d'autre part subordonnés à leur noyau, les préfixes combinent deux tendances antagonistes : la non-autonomie, en terme de structure dépendentielle, et une forme d'autonomie sémantique interne dans la mesure où leur interprétation est totalement soustraite au réseau des modalités tissé par le verbe. (Sabio 1995 : 154-155)

Les compléments antéposés, lorsqu'ils sont autonomisés prosodiquement, constitueraient donc *à la fois* une unité syntaxique de rection et deux unités textuelles minimales (actes) entrant dans une relation de dépendance relationnelle :

(22) [à son père^{HH}] [il ne racontait pas les choses tristes^{B-B-}]

1 unité de rection : complément valenciel construit par le verbe

2 unités textuelles : acte subordonné + acte principal

- (23) [à partir de ce billet^{BH}] # [j'ai construit # tout un poème^{BB}] (ex. modifié)
 1 unité de rection : complément rectionnel construit par le verbe
 2 unités textuelles : acte subordonné + acte principal

La similitude du marquage prosodique de certaines topicalisées avec celui des autres segmentées à gauche a donc permis de rapprocher, au plan hiérarchique, deux constructions différentes du point de vue syntaxique. L'autonomisation prosodique du complément antéposé lui confère un statut syntaxique plus extérieur que s'il était intégré prosodiquement à la construction verbale, comme dans (23') :

- (23') [à partir de ce billet^{HB- b}-j'ai construit # tout un poème^b]

L'exemple (23'), contrairement à (23), s'analyserait en un acte¹⁶. Le profil prosodique contribue donc largement au repérage des unités textuelles minimales dans les différents types de constructions segmentées. C'est aussi le cas pour les segmentées impliquant le redoublement du pronom sujet.

En effet, l'analyse hiérarchique des pronoms toniques de 1^e et 2^e personne détachés à gauche (*moi je, toi tu, etc.*) dépend également de leur marquage prosodique. Parmi les cas de redoublement du sujet, seuls ceux où le pronom tonique détaché à gauche est autonomisé prosodiquement (présence d'un accent de niveau haut, éventuellement renforcé par une pause) constituent des segmentées à gauche ; les autres cas sont équivalents à la réalisation d'un pronom sujet simple :

La fréquence à l'oral d'une séquence comme *moi je* est en effet si grande qu'on est porté à penser que pour beaucoup de locuteurs, elle fonctionne comme un allomorphe du *je*, du moins comme une forme à motivation pragmatique pratiquement nulle. (Apothéloz 1997 : 191)

Ainsi, on distinguera (24), où les deux éléments sont prononcés de façon liée, comme un seul morphème, de (25), où le détachement prosodique produit un effet de contraste ou d'insistance (Blasco-Dulbecco 1995 : 59) :

- (24) et **moi je** trouve qu'i y a vraiment un côté un peu pervers de l'université # ne sélectionne pas automatiquement les gens les plus: compétents (♩ corpus ULAB1)

¹⁶ La structure informationnelle permettrait également, selon Auchlin & Ferrari (1994 : 206), d'analyser cet énoncé en deux actes : le segment focalisé formant l'acte principal et le noyau verbal prononcé en appendice (*j'ai construit tout un poème*) formant un acte subordonné à fonction de « rappel diaphonique [...] à valeur thématique » d'un élément déjà évoqué.

- (25) c'est très respectueux de l'autre parce que c'est vraiment dire # non # **moi** si j'ai envie de prendre contact avec toi c'est # c/ c'est pas pour un truc superficiel (♩ corpus ULAB1)

Quand le pronom détaché est accompagné d'un adverbe (*moi personnellement*), l'autonomisation prosodique, et donc l'effet de contraste, se trouve renforcée :

- (26) fin **moi personnellement** j'ai plutôt # j'essaie plutôt alors de pa:s # pas prendre contact tout de suite (♩ corpus ULAB1)

2.2. Les expansions à droite

Par ce terme sont désignées des structures caractérisées par une expansion à droite de la construction verbale : disloquées à droite, rajouts après coup, double marquage, etc. La notion même d'expansion présuppose l'idée qu'à une structure complète, ou présentée comme telle, s'ajoute un constituant. Sans entrer dans un débat complexe sur la complétude syntaxique¹⁷, je considérerai les cas où un segment présentant une frontière prosodique maximale (B-) est prolongé par un autre segment, qui s'intègre prosodiquement au premier ou qui s'y ajoute sous la forme d'un GI indépendant.

La comparaison des caractéristiques syntaxiques, prosodiques et informationnelles des expansions à droite permettra d'en proposer une analyse en termes d'unités communicatives minimales (les expansions à droite forment-elle un acte à part entière ou s'intègrent-elles à l'acte qui précède ?). L'énoncé (27) par exemple, dans lequel *matériellement j'entends* constitue une expansion à droite, est susceptible « d'une analyse en un acte ou en deux actes » (Roulet et al. 2001 : 75). Il s'agit typiquement d'un cas où une transcription prosodique précise permettrait de trancher l'incertitude.

- (27) vous n'avez pas besoin du billet dans vos mains . matériellement j'entends //
(In : Roulet et al. 2001 : 75)

Les expansions à droites peuvent se réaliser sous deux profils prosodiques distincts : soit elles sont intégrées au GI qui précède sous la forme d'un appendice prosodique, ce qui correspond à un « camouflage » prosodique de l'expansion (Auer 1996) ; soit elles sont « montrées » comme telles, c'est-à-dire ajoutées dans un GI autonome. La première solution produit une unité prosodique intégrée, alors que la seconde réalise

¹⁷ Auer (1996 : 61) reconnaît qu'on pourrait être tenté de définir une gestalt syntaxique minimale par la présence d'un verbe accompagné de ses arguments obligatoires, dans une forme complète ou abrégée (anaphore, ellipse). Pourtant, une définition formelle ne permet jamais d'évaluer l'autonomie d'une structure syntaxique, laquelle dépend toujours en partie de son contexte d'interprétation. Voir aussi Simon 2000a.

deux unités prosodiques maximales juxtaposées, indépendantes l'une de l'autre. Comme pour les segmentées à gauche, on défendra l'idée que la réalisation des expansions sous l'un ou l'autre profil prosodique contribue au façonnage, et donc au repérage, des unités textuelles minimales.

2.2.1. Dislocation à droite d'un pronom tonique

Les dislocations à droite se réalisent sous la forme d'un appendice prosodique : suite de syllabes atones de niveau infra-bas, qui forme une sorte d'ajout parenthétique au GI qui précède. La dépendance prosodique de l'appendice est doublée d'une dépendance syntaxique de l'élément disloqué : « un élément segmenté à droite est plus étroitement lié au noyau propositionnel qu'un élément segmenté à gauche, et il semble par conséquent légitime d'admettre que son analyse relève toujours du domaine de la syntaxe » (Grobet 2000 : 214 ; Apothéloz 1995). Dans (28), l'élément segmenté est un pronom qui reprend sous forme tonique un élément du noyau propositionnel :

- (28) ^bmais /^ble s/ ^ble ^Hstyle ^bde Proust^{HH} ^bme plaît pas du tout^{B-B-} → moi^{b-}
(♩ corpus Luchini)

Outre sa fonction de reprise, cette dislocation a surtout un rôle prosodique : elle marque vocalement la fin de l'unité hiérarchique en renforçant le ton infra-bas (cfr le rôle des *ponctuants* décrit par Vincent 1993 : 61). Cette fonction participe de l'organisation interactionnelle du discours, en contribuant à la définition des places de transition entre les tours de parole. En effet, les expansions à droite permettent de conserver un tour de parole en l'allongeant ou peuvent être utilisées comme signal marquant la fin d'un tour de parole (Apothéloz 1997 : 204).

Ces dislocations à droite doivent être distinguées des constructions comme (29) :

- (29) et tout le monde trouvait ça normal^{H+H+} moi j'avais cinq six ans^{BB} mais enfin bon euh # ça me paraissait normal^{HB-} → ^bà moi aussi^{B-B-} (♩ corpus Luchini)

Cet exemple s'apparente en partie au précédent : le pronom clitique est dédoublé, d'abord sous forme atone (*me*) puis sous sa forme tonique (*à moi*). Pourtant, l'élément détaché n'a pas une fonction de reprise : il est produit dans un GI autonome (vs en appendice) qui se juxtapose au premier et est séparé de celui-ci par une pause significative. Cette autonomie prosodique est renforcée par l'adverbe *aussi*, à fonction focalisante (Grobet 2000 : 217). L'effet de contraste produit par le deuxième segment incite à l'analyser comme un acte à part entière, qui entretient une relation de commentaire avec le premier constituant.

2.2.2. Ajout après coup

Les ajouts après coup se réalisent le plus souvent en deux unités intonatives, généralement séparées par une pause. Ils peuvent impliquer un processus de correction (*réparation*) en reformulant un segment déjà prononcé (*expansion paradigmatique rétrospective*, Auer 1996). Dans (30), l'acte *des souvenirs de jeunesse* s'analyse de cette manière¹⁸ :

- (30) ^bet puis^{HH} ^bi-y-a^{/B} surtout^{H/H} # ^bles ^bsouvenirs^{/BB} ^bqui remontent^{BB} ^bà ^bla surface^{B-B-} # ➔ ^bdes souvenirs de jeunesse^{B-B-} (♫ corpus Wouters)

Parfois, les ajouts après coup développent une structure syntaxique présentée d'abord comme achevée (*expansion syntagmatique prospective*, Auer 1996) :

- (31) et cette connaissance se fait écraser^{B-B-} # # ➔ ^bpar un bus^{B-B-} (♫ corpus Ancion)

Qu'est-ce qui différencie (31), produit en deux unités prosodiques maximales, du même énoncé prononcé d'un seul tenant (31') ?

- (31') et cette connaissance^{HH} se fait écraser^{/BB} par un bus^{B-B-} (exemple modifié)

Du point de vue du stockage des unités communicatives en mémoire discursive, le fonctionnement de (31) est radicalement différent de celui de (31') : dans (31), l'expansion n'est pas la continuation projetée d'une structure syntaxique laissée en suspens ; au contraire, elle est perçue comme la continuation *non planifiée* d'une structure syntaxique déjà achevée et, comme telle, sera interprétée par l'auditeur comme un élément d'une nouvelle structure, qui se greffe à la précédente (Auer 1996 : 60).

En réalité, l'énoncé (31) n'est accessible à aucun moment sous une forme unifiée, il n'existe pas en tant qu'unité prosodique intégrée. D'où la nécessité de le considérer comme construit et interprété en deux temps : la première partie (*et cette connaissance se fait écraser*) est d'abord présentée comme achevée, et puis seulement elle est complétée par un ajout après coup. L'existence de ces deux temps (l'un et puis l'autre), spécifique au fonctionnement à court terme de la prosodie, est décisif pour le repérage de deux unités minimales (et pas d'une unité coupée en deux par une frontière, comme pourrait le faire un point à l'écrit) :

La forme prosodique d'une énonciation n'est pas à proprement parler 'montrée' comme le sont les signes de ponctuation. Elle est plutôt 'présentifiée', et 'l'avoir lieu' de cette présentification *ne se montre pas*

¹⁸ On n'interpréterait probablement pas un segment au profil prosodique d'appendice comme un acte principal de reformulation, le caractère principal de l'acte étant incompatible avec le caractère subordonné de l'appendice prosodique.

comme objet ni même comme événement, dans la mesure où il sert à montrer quelque chose qui n'est pas lui (un certain 'contenu'). À ce titre, il n'est pas aussi clairement accessible à l'attention ou à la conscience que ne le sont les objets appartenant déjà au champ de ce qui est montré – signes de ponctuation, par exemple. (Auchlin 1998 : 10)

L'analyse hiérarchique d'exemples comme (30) et (31) se fonde donc nécessairement sur leur organisation prosodique : le choix du locuteur de leur conférer une autonomie prosodique, et les conséquences au niveau perceptif, contribuent de facto à leur interprétation textuelle.

Si l'on reconsidère l'exemple (29) en lui appliquant deux contours prosodiques différents, on constate que *matériellement j'entends* sera tantôt intégré à l'acte principal, tantôt juxtaposé à celui-ci :

- (29') vous n'avez pas besoin^{/BB} du billet dans vos mains^{/BB} # matériellement^{HB-}
^{b-}j'entends^{b-}
 [vous n'avez pas besoin du billet dans vos main matériellement j'entends]
- (29'') vous n'avez pas besoin^{/BB} du billet dans vos mains^{HB-} # matériellement^{HB-}
^{b-}j'entends^{b-}
 [vous n'avez pas besoin du billet dans vos main] [matériellement j'entends]

2.2.3. Frontière prosodique maximale interne à un acte ?

Je voudrais maintenant examiner quelques cas limites : un segment discursif est présenté comme une expansion non intégrée prosodiquement alors que, par ailleurs, ce segment entre dans le domaine de rection d'une construction verbale et ne semble pas disposer de l'autonomie pragmatique requise pour constituer une unité minimale communicative¹⁹. Soit l'exemple suivant :

- (32) il dépensait^{B-B-} # ^b tout ce qu'il avait^{B-B-}
 (In : Blanche-Benveniste 1997)

En se basant sur la définition de l'acte (cfr 1.2), on analyserait (32) comme un seul acte. En effet, le test de reprise anaphorique par un syntagme nominal provoque une perte de la coréférence entre le sujet du premier segment (*il*) et celui du second (*ce garçon*)²⁰, attestant de la relation de rection entre les deux segments autonomisés prosodiquement :

- (32') **il* dépensait^{B-B-} # ^b tout ce que *ce garçon* avait^{B-B-}

¹⁹ Ce problème a déjà été largement discuté (Ferrari & Auchlin 1995, Rossari 1996, Blanche-Benveniste 1997).

²⁰ Notons que la plupart des exemples de ce type, dont ceux analysés par Blanche-Benveniste (1997 : 114), ne permettent pas l'application du test : *J'ai l'impression de vivre une autre vie. Sur une autre planète.*

On aurait donc tendance à analyser cet acte comme formant une seule unité minimale, le second segment constituant une complétion rétroactive de la première unité (Ferrari & Auchlin 1995 : 49-50). Ce faisant, on perd l'information montrée par la prosodie, et le fait que le complément, pour régi qu'il soit, est en fait un **complément différé**, c'est-à-dire « rajouté à un verbe après coup, avec un statut intonatif autonome » (Blanche-Benveniste 1997 : 114).

La distinction entre le niveau syntaxique et le niveau textuel permet de traiter ce cas de figure en disant que « un effet de syncope naît de la disparité entre les deux niveaux : une seule unité syntaxique couvre l'ensemble, *il dépensait tout ce qu'il avait*. Mais chacun des deux morceaux [...] forme une unité que la prosodie et la ponctuation rendent autonomes » (Blanche-Benveniste 1997 : 114).

Pourrait-on dire, pour tenir compte à la fois de la rection syntaxique et du marquage prosodique, qu'une seule proposition syntaxique couvre deux actes hiérarchiques ? Cette solution n'a pas encore été envisagée, car l'effet d'une frontière prosodique maximale est censé être annulé si l'autonomie pragmatique du segment détaché prosodiquement n'est pas assurée (Rossari 1996). Pourtant, elle me paraît défendable : comme dans le cas des topicalisées, l'existence d'un déphasage entre le niveau syntaxique (intégration de deux segments) et le niveau prosodique (autonomisation de deux segments) pousse à trouver une issue originale au niveau de l'analyse hiérarchique.

Un dernier exemple me permettra d'aborder brièvement le cas des expansions à droite intégrées prosodiquement, c'est-à-dire réalisées sous la forme d'un appendice prosodique dépendant du GI qui précède, comme dans l'exemple suivant :

- (33) ^balors^{BH \h} euh^{h à /H} partir^{B\B} euh de cette extase^{HB-} → ^{b-}de Pascal^{b- # # H} qu'il
^{a^{BB} # b}écrite^{b # b} sur un ^hbillet^{\HH * H} et ^bil a conservé ce^{b h} billet^{\HH /b} dans ^bla
doublure^{HB b} de son ^bvêtement^{BH \h} il l'a conservé^{b H} toute ^bsa vie^{BH h} on l'a^b
retrouvé après sa mort^{\HH b} et je ^{/b}comprends^{\HH /H} très bien^{HB-} → ^{b-}qu'il ait fait
ça^{b-} (♩ corpus Wouters)

Le syntagme prépositionnel *de Pascal* et la proposition complétive *qu'il ait fait ça* sont deux éléments de rection (nominale et verbale) produits après une frontière prosodique maximale, mais pourtant intégrés à l'acte. Contrairement aux autres exemples analysés dans cette section, ils ne se présentent pas comme des expansions autonomes. L'effet d'arrière-plan produit par l'appendice peut être récupéré au niveau de l'analyse informationnelle : l'élément frappé par l'accent final HB- (*cette extase ; je comprends très bien*) est focalisé et interprété comme le propos,

l'information pertinente activée par l'acte ; quant au « satellite prosodique », il apporte une information de second plan, souvent très accessible dans le contexte. Ce fonctionnement informationnel est inversé pour les expansions autonomes prosodiquement :

Prosodically independent expansions contextualize their pragmatic status as rhematic information (Auer 1996 : 82)

2.3. Enchâssement d'une structure macrosyntaxique (intervention) dans une structure microsyntaxique (acte)

L'analyse de certaines segmentées à gauche et expansions à droite a montré que la distinction généralement admise entre relations syntaxiques (de rection) et relations textuelles (hiérarchiques) est loin d'être claire : à plusieurs reprises, « les phénomènes d'intégration discursive viennent relayer (ou empiéter sur) ceux d'intégration syntaxique » (Bouchard 2000 : 102). On observe ainsi que la segmentation prosodique de certains constituants, donnée par la distribution des frontières intonatives majeures, ne recoupe pas toujours la segmentation qu'on a l'habitude de faire au plan syntaxique (Morel & Danon-Boileau 1998 : 22). Le cas des complétives illustre ce point. Il est généralement admis, sur la base du test de reprise anaphorique, que les complétives sont intégrées au même acte que le verbe recteur dont elles dépendent :

(34) [Mon voisin pense qu'il est malade.] (In : Roulet et al. 2001 : 68)

(34') **Mon voisin* pense que *le malheureux* est malade. (1 acte, sinon perte de la coréférence entre le sujet de la principale et de la complétive)

Les auteurs qui privilégient les marques prosodiques aux relations syntaxique remarquent, au contraire, que les frontières intonatives segmentent le discours en unités qui relèguent au second plan les relations de dépendance entre le verbe constructeur et sa séquence complément²¹ :

(35) [tu vois moi j'crois^{HH}] [qu'c'est pas comme ça qu'ça doit marcher^{B-B-}]
(In : Morel & Danon-Boileau 1998 : 22)

La manière dont j'ai conduit l'analyse jusqu'ici montre qu'il serait absurde de se baser uniquement sur les frontières prosodiques pour segmenter le discours, de même qu'il serait absurde de se baser uniquement sur les relations syntaxiques. À nouveau, l'existence d'un déphasage,

²¹ Selon Morel & Danon-Boileau (1998 : 23, je souligne), « la remontée de F0 (à H3 ou H4) sur la syllabe finale d'un constituant ou d'un ensemble de constituants [...] a pour effet rétroactif d'unifier cet ensemble, en lui conférant le statut de préambule du texte oral qui le suit, *et cela quel que soit son statut discursif au plan segmental* ».

comme dans (35), invite à faire l'hypothèse que les complétives constituent une zone d'instabilité entre relations rectionnelles et textuelles.

On trouve fréquemment des constructions hybrides, comme (36), qui démarrent comme une complétive (avec un constituant régi) et se poursuivent comme une structure binaire articulant deux actes : en fin de compte, on a affaire à une construction textuelle (acte subordonné + acte principal) enchâssée dans une construction syntaxique. Souvent, le sujet de la complétive est réinterprété sous la forme d'un élément segmenté à gauche qui entretient une relation textuelle avec l'acte qui suit. Dans l'exemple ci-dessous, le constituant *la priorité*, d'abord programmé comme sujet de la complétive, est transformé en élément détaché, non régi :

- (36) [on voyait bien que *la priorité*] [il savait pas ce que c'était] (In : Apothéloz & Zay 1999 : 14)

Apothéloz & Zay interprètent ce phénomène comme un incident de programmation qui forcerait le locuteur à abandonner la structure micro-syntaxique dans laquelle il était engagé au profit d'une structure macro-syntaxique, laquelle « lui permet notamment de s'affranchir de certaines attentes morpho-syntaxiques [...] au profit d'un autre type d'attentes, informationnelles celles-là²² » (Apothéloz & Zay 1999 : 21). Ceci se vérifie dans (36'), où la poursuite d'une structure complétive aurait probablement débouché sur une construction compliquée et assez lourde, du type :

- (36') ... on voyait bien que *la priorité* n'était pas connue par lui

Mais l'abondance de ces constructions incite à penser qu'une forme de routine intervient, « qui tendrait à faire disparaître la fonction strictement subordonnante du morphème *que*, au profit d'une fonction de lien ou de 'concaténation' entre clauses » (Apothéloz & Zay 1999 : 33). Les exemples de complétives enchâssant une segmentée à gauche sont nombreux ; ils attestent la vitalité de cette construction :

- (37) [bah non il vaut mieux que toi] [tu y ailles hein]
(Morel & Danon-Boileau 1998 : 22)
- (38) [disons que moi] / [ça m'arrange] / (In : Roulet et al. 2001 : 72)

Ici encore, la frontière prosodique majeure signale que l'élément d'abord présenté comme régi (construction complétive) constitue en fait une unité textuelle autonome et doit être interprétée comme un acte.

²² Alors qu'une structure micro-syntaxique impose une planification complexe (normes d'accord, restrictions de sélection, conjonction d'opérations complexes dans une seule énonciation), le mode macrosyntaxique « permet souvent de 'dégrouper' certaines opérations accomplies de manière conjointe dans une clause micro-syntaxique » (Apothéloz & Zay 1999 : 26).

3. Implications théoriques et analyse modulaire du discours

De cette discussion, il ressort que la prise en compte de la réalisation prosodique du discours peut s'avérer décisive, dans une série de cas, pour repérer les actes constituant le matériau discursif. Mais cela ne signifie pas que la structure prosodique du discours constitue un « instrument heuristique » de plus, qui peut être utilisé « pour attribuer à titre d'hypothèse à une séquence donnée [...], parmi toutes les structures possibles, celle qui correspond le mieux à une interprétation » (Roulet et al. 2001 : 75). Pourquoi ?

On sait qu'au niveau textuel, le discours s'organise en unités minimales à fonction communicative, qui font évoluer l'état partagé de la mémoire discursive pour les interlocuteurs. La structuration hiérarchique du discours est liée au processus de négociation sous-jacent à toute interaction : l'accomplissement des échanges, de même que la production des interventions, sont soumis à des contraintes de complétude, dialogique et monologique. Les actes eux-mêmes sont exposés à diverses contraintes²³.

Dans ce processus de « façonnage » du discours, le rôle de la prosodie est assez particulier. La prosodie constituerait un principe de guidage suffisamment flexible pour se mettre en phase avec n'importe quelle sphère d'organisation du discours (syntaxique, textuelle, informationnelle, énonciative, etc.) et la désigner ainsi comme pertinente pour le repérage d'unités utiles au processus d'interprétation.

Ce rôle a partie liée avec une certaine autonomie de la prosodie, aujourd'hui largement admise. L'émergence de cette idée provient entre autres de la reconnaissance que la prosodie ne mime pas strictement les structures syntaxiques : peu d'auteurs défendent encore aujourd'hui un principe de congruence complète entre structures prosodiques et syntaxiques (voir pourtant Lonchamp 1998). Si on va plus loin, on peut dire que la propriété première de la prosodie est de n'être parfaitement congruente avec aucun plan d'organisation du discours, mais de l'être partiellement avec tous. La prosodie n'est donc pas autonome au sens où elle constituerait en elle-même un niveau d'organisation (du moins pas dans ses fonctions de segmentation et de structuration – il en va peut-être

²³ « Le processus de production du discours, à l'écrit comme à l'oral, n'est pas la simple mise en mots d'une pensée préexistante, même pour ces 'granules' locutoires que seraient les clauses. [...] Le message effectif se développe en fonction des obstacles ou des facilités que lui offre la situation ou le matériau linguistique lui-même, en s'adaptant, en transformant à chaud, le cas échéant, le projet d'intégration linguistique ou discursive esquissé dans un premier temps » (Bouchard 2000 : 102).

autrement pour les aspects interactionnels et psychoaffectifs), elle est autonome au sens où elle « fait émerger » (désigne), au choix, l'un ou l'autre niveau d'organisation par rapport aux autres.

En reprenant l'exemple (22), on observe que la structure prosodique n'est pas synchronisée avec la structure syntaxique, puisqu'elle introduit une frontière majeure (HH) qui a pour effet d'autonomiser un élément régi par rapport à son verbe constructeur. Par contre, on peut dire que cette frontière prosodique est en phase avec la structure informationnelle, puisque le constituant ainsi isolé active le topique pertinent pour l'acte qui suit. En isolant un segment pourtant intégré sur le plan syntaxique, la structure prosodique indique également la structure textuelle, puisque l'élément autonomisé acquiert un statut d'acte subordonné à fonction de topicalisation par rapport à l'acte principal qui suit.

(22) à son père^{HH} il ne racontait pas les choses tristes^{B-B-}

Cet énoncé aurait pu être structuré différemment et prononcé en une seule unité prosodique, de manière à ne constituer qu'un acte :

(22') il ne racontait pas^{/BB} les choses tristes^{/BB} à son père^{B-B-}

L'énoncé (22') présente une structure informationnelle non marquée que les structures syntaxiques linéarisent en suivant un ordre « canonique ». Il faut donc admettre que le choix d'une structure informationnelle marquée ou neutre contraint directement la composition textuelle de l'énoncé, sa réalisation en un ou deux actes. S'il on accepte cette réelle interaction entre *toutes* les sphères d'organisation du discours, on doit admettre qu'il n'y en a pas qui soient vraiment plus autonomes que d'autres²⁴ et que la dimension hiérarchique « opère sur une matière première qui, à bien des égards, est *terminale, résultant* du travail des

²⁴ J'ai ébauché certaines de ces interrelations et il faudrait en évoquer bien d'autres : lors du processus de production du discours, « l'intention de communication floue est confrontée aux contraintes créées par l'interaction avec un énonciataire mais aussi aux éventuelles facilitations créées par certains types d'interactions privilégiées (connivence, compréhension à demi-mot...). Elle est simultanément confrontée à la difficulté locutoire d'une nouvelle mise en mots comme aux facilités offertes par les routines langagières, culturellement admises (expressions figées, genres codifiés...). Le message effectif se développe en fonction des obstacles et des facilités que lui offre la situation ou le matériau linguistique lui-même [...] » (Bouchard 2000 : 102).

Cette proposition a des conséquences non négligeables au niveau de l'économie générale du modèle modulaire (cfr Roulet, Filliettaz & Grobet 2001 : chapitre 2, § 3), puisqu'elle considère la structure hiérarchique comme une forme d'organisation, et non comme une simple dimension. Je ne les discuterai pas dans le cadre de cet article.

autres dimensions, et, en tout cas, consécutive à leur travail, et non nécessaire à celui-ci » (Auchlin 1998 : 8).

En cela, les notions méthodologiques d'*indice de contextualisation* ou de *principe heuristique* qui ont été utilisées pour rendre compte du travail de repérage des unités minimales, peuvent être trompeuses. Simplifiée, la notion d'indice de contextualisation laisse penser que les différents indices désignent une segmentation en actes déjà réalisée, projetée par le locuteur, alors que celle-ci constitue justement le résultat de l'interrelation entre ces marques, résultat parfois incertain quand les indices ne convergent pas. Au sujet de la contextualisation de la fin des tours de parole dans la conversation, Auer rappelle très justement les points suivants, qui s'appliquent aux actes aussi bien qu'aux *turn constructional units* :

This means (i) that speakers may choose a combination of these parameters (with semantico-pragmatics, syntax and prosody always being present but sometimes 'neutral', i.e. not predictive) for contextualizing turn completion, (ii) that they may use contradictory parameters, and (iii) on the side of the recipient/listener, that monitoring these parameters may lead to inconclusive interpretations. Thus, the recognition of a turn-construction unit is in itself a complex multi-faceted interactional task. (Auer 1996 : 58)

On peut donc dire qu'une approche modulaire de l'analyse du discours convient bien pour saisir le rôle de la prosodie (et des autres sphères d'organisation du discours) dans l'organisation hiérarchique, comme le rappelle Roulet :

Dans l'état actuel de nos connaissances, il nous paraît qu'une approche modulaire, permettant à la fois de distinguer nettement les aspects syntaxiques et textuels des constructions, et de les combiner pour rendre compte des propriétés de celles-ci [...] est la mieux à même de rendre compte des isomorphismes et des différences entre les deux modes de structuration. Elle permet de rendre compte aussi des tensions permanentes entre ces deux modes de structuration, ainsi que du caractère instable et évolutif des constructions auxquelles elles donnent lieu. (Roulet et al. 2001 : 71)

à condition toutefois d'envisager de réelles influences réciproques entre ces aspects, et pas une « division du travail » séquentielle (un niveau après l'autre) trop rigide, qui rendrait mal compte des *processus* de constitution du discours.

Enfin, les constructions analysées dans cet article constituent autant d'exemples d'une certaine « décondensation » de l'oral non planifié (Morel & Danon-Boileau 1998), c'est-à-dire une tendance à dissocier les fonctions assurées par les unités minimales dans une sorte de décumul fonctionnel (Apothéloz 1997 : 196, n. 11). Ainsi, les segmentées à gauche permettent d'éviter de coder deux opérations dans une même clause syntaxique (introduire un référent et prédiquer à son propos, cfr Lambrecht 1994 :

185). Cette constatation devrait nous inciter à explorer les aspects cognitifs du fonctionnement des unités communicatives, afin de saisir précisément la *complétude propre à l'acte*, qui permet son stockage en mémoire discursive.

Bibliographie

- APOTHÉLOZ D. (1997), « Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations », in Berrendonner A. & Miéville D. (éds), *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Bern, Lang, 183-217.
- APOTHÉLOZ D. & ZAY F. (1999), « Incidents de la programmation syntagmatique : reformulations micro- et macro-syntaxiques », *Cahiers de linguistique française* 21, 10-34.
- AUCLIN A. (1998), « Les dimensions de l'analyse pragmatique du discours dans une approche expérientielle et systémique de la compétence discursive », in Verschueren J. (éd.), *Pragmatics in 1998 : Selected papers from the 6th International Pragmatics Conference*, vol. 2, 1-21.
- AUCLIN A. & FERRARI A. (1994), « Structuration prosodique, syntaxe, discours : évidences et problèmes », *Cahiers de linguistique française* 15, 187-217.
- AUER P. (1996), « On the Prosody and Syntax of Turn-continuations », in Couper-Kuhlen & Selting (éds), *Prosody in conversation : interactional studies*, Cambridge, Cambridge University Press, 57-100.
- BERRENDONNER A. (1990), « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de Linguistique* 21, 25-36.
- BERRENDONNER A. & REICHLER-BÉGUELIN M.-J. (1995), « Accords associatifs », *Cahiers de praxématique* 24, 21-42.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et al. (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLASCO-DULBECCO M. (1995), « Dislocation et thématization en français parlé », *Recherches sur le français parlé* 13, 45-65.
- BLASCO-DULBECCO M. (1999), *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*, Paris, Honoré Champion.
- BOUCHARD R. (2000), « De l'énoncé au discours oral. Processus interactionnel, élaboration syntagmatique et constructions paradigmatiques », in Berthoud A.-C. & Mondada L. (éds), *Modèles du discours en confrontation*, Bern, Lang, 97-115.
- COMBETTES B. (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- COUPER-KUHLEN E. & SELTING M. (éds) (1996), *Prosody in conversation : interactional studies*, Cambridge, Cambridge University Press.

- FERRARI A. & AUCHLIN A. (1995), « Le point : un signe de *punctualisation* », *Cahiers de linguistique française* 17, 35-56.
- FONAGY I. (1985), « J'aime – je connais – Verbes transitifs à objet latent », *Revue romane* 20/1, 3-35.
- FRADIN B. (1990), « Approche des constructions à détachement. Inventaire », *Revue Romane* 25/1, 3-34.
- GROBET A. (1997), « La ponctuation prosodique dans les dimensions périodiques et informationnelles du discours », *Cahiers de linguistique française* 19, 83-123.
- GROBET A. (2000), *L'identification des topiques dans les dialogues*. Thèse de doctorat, Département de Linguistique, Université de Genève.
- LACHERET-DUJOUR A. & VICTORRI B. (à paraître), « La période intonative comme unité d'analyse du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques », *Verbum*.
- LONCHAMP F. (1998), « Prédire l'intonation des phrases affirmatives : facteurs rythmiques et syntaxiques », *Verbum* XX/1, 27-45.
- MERTENS P. (1987), *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Doctorale dissertatie, KULeuven.
- MERTENS P. (1990), « Intonation » in Blanche-Benveniste C. et al. *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS, 159-176.
- MERTENS P. (1993), « Accentuation, intonation et morphosyntaxe », *Travaux de Linguistique* 26, 21-69.
- MERTENS P. (1997), « De la chaîne linéaire à la séquence de tons », *TAL (Traitement automatique des Langues)* 38/1, Paris, Klincksieck, 27-51.
- MERTENS P., GOLDMAN J.-P., WEHRLI E. & GAUDINAT A. (à paraître), « La synthèse de l'intonation à partir de structures syntaxiques riches ».
- MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (1998), *Grammaire de l'intonation*, Paris-Gap, Ophrys.
- NESPOR M. & VOGEL I. (1986), *Prosodic phonology*, Dordrecht, Foris.
- ROSSARI C. (1996), « Identification d'unités discursives : les actes et les connecteurs », *Cahiers de linguistique française* 18, 157-177.
- ROSSI M. (1999), *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Paris-Gap, Ophrys.
- ROULET E. (à paraître), « Le problème de la définition des unités à la frontière entre le syntaxique et le textuel », *Verbum*.
- ROULET E., FILLIETTAZ L. & GROBET A., avec la collaboration de BURGER M. (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- SABIO F. (1992), « Les compléments antéposés en français : analyse de deux types syntaxiques et prosodiques », *Recherches sur le français parlé* 11, 31-56.
- SABIO F. (1995), « Micro-syntaxe et macro-syntaxe : l'exemple des compléments antéposés en français », *Recherches sur le français parlé* 13, 111-155.

- SELKIRK E.O. (1984), *Phonology and syntax: the relation between sound and structure*, Cambridge, MIT Press.
- SELTING M. (1987), « Descriptive categories for the auditive analysis of intonation in conversation », *Journal of Pragmatics* 11, 777-791.
- SELTING M. (1996), « On the interplay of syntax and prosody in the constitution of turn-constructional units and turns in conversation », *Pragmatics* 6/3, 371-388.
- SIMON A.C. (2000a), « Français de référence et segmentation du discours oral. L'exemple de la phrase », in Francard M., Geron G. & Wilmet R. (éds), *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (3-5 novembre 1999), vol. I, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 26/1-4, 345-358.
- SIMON A.C. (2000b), *La prosodie dans le discours*, Mémoire de DEA, Département de Linguistique, Université de Genève.
- SIMON A.C. & AUCLIN A. (2001), « Multimodal, multifocal ? Les hors-phase de la prosodie », in Cavé C., Guaitella I. & Santi S. (éds), *Oralité et gestualité. Interactions et comportements multimodaux dans la communication*, Paris, L'Harmattan, 629-633.
- VINCENT D. (1993), *Les ponctuels de la langue et autres mots du discours*, Québec, Nuit Blanche.